

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire Centre pour l'action non-violente (CENAC)

Jeudi 15 juin 2017 / 19h00-21h30

Président de séance : Eric Voruz

Présent-e-s (20)

Bavaud Sandrine, Beck Philippe, Castro Martinez Marina, de Vargas François, Ducret Suzanne, Hofer Aurélie, Kee Cynthia, Kobi Georges (MIR), Manon Delia, Mégard Cécile, Mégard Michel, Monod Michel, Recordon Luc, Reymond Maurice, Rizzi Carlson Oliver (MIR), Scheder Claudia, Skouvaklis Anne, Vodoz Luc, Voruz Eric, Vuille François

Excusé-e-s (16)

Beffa François, Brandt Jean-Michel, Broglie Charles-André, Curti Jean-Marie, Deppierraz Michel, Douali Rajaâ, Dunant Marc, Huber Vincent, Nanchen Mijo, Pellaud Buratti Nicole, Resplendino L., Schick Manon, Schneider Olivier, Thévoz Pierre-Yves, Veillon Pascal (MIR), Vulliamy Brigitte

Procès verbal : Hofer Aurélie

Nota bene

Afin de simplifier l'écriture et de faciliter la lecture, les notes faisant référence à l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2017 est simplifiée en **AGe1** et celles faisant référence à l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2017 en **AGe2**.

Les notes faisant référence aux états généraux de la non-violence sont abrégés **EGNV**. La non-violence est abrégée **NV**.

Ouverture de la séance : 19h10

Fin de la séance : 21h35

1. Mot de bienvenue

Ouverture de la séance par Eric Voruz.

Quelques mots de bienvenue et un tour de table de présentation.

Approbation du procès verbal de l'AGe du 27.04.2017 (AGe1) :

- Suzanne Ducret demande une modification de la page 2, point 3. Etant absente et excusée, elle n'y a pas pris la parole :

Modifications : *Un message positif nous vient de Suzanne Ducret, responsable du fichier ~~des membres~~. Selon les statistiques, 40% des revenus du CENAC viennent de dons et cotisations des membres et souscripteur-trice-s.*

- Philippe Beck demande une modification de la page 2, point 2 :

« Lors de l'AG, le nom de Lucienne Erb n'a pas été prononcé, à très jute titre à mes yeux. Je déplore donc vivement qu'il apparaisse en haut de p. 2. »

Modifications post AGe1 : *des factures ont fait défaut dans la comptabilité concernant le mandat de secrétaire générale en 2014 et 2015. A la fin de l'année 2015 et au début 2016, le versement de ces factures a été exigé puis versé, sans autorisation du comité et sans que leurs montant ait été vérifié. (Philippe Beck intervient en soulignant que personne ne peut juger cette histoire même si elle est lamentable.)*

et une modification de la page 5, point 1 comme suit :

Modifications : *1) Les problèmes concernant la fréquentation du programme de formation sont peut-être liés à la diffusion très tardive du prospectus, à l'imprécision des informations qu'il contient (aucun nom de formateur/trice par exemple), et au fait que les formateurs n'ont pas été sollicités pour en distribuer.*

- Luc Vodoz demande une modification de ses propos page 6, paragraphe 3 :

Modifications : *Luc Vodoz déclare sa déception. Il n'y a plus de combativité, plus de visibilité non plus. Le comité devrait piloter et apparemment ce n'est pas le cas. Tout le poids est sur la formation. Pour finir sur une note positive, il reste convaincu que la mobilisation de jeune est possible et qui donnera un nouvel élan à l'association.*

Remerciements à Rajaâ Douali, rédactrice du procès verbal de l'AGe1. Approbation du procès verbal de l'AGe1 sous réserve des modifications précitées.

Souhait de bienvenue à Aurélie Hofer, de retour de congé maternité, et remerciements chaleureux et fleuris à Anne Skouvaklis qui a assuré le poste de secrétaire générale ad intérim.

2. Résultats du groupe de travail formé lors de l'AGe1

a. Rapport du groupe de travail par Luc Recordon

Présentation des documents¹ distribués en préambule à l'AGe2.

L'AGe1 a vu se constituer un groupe de travail pour mener un projet à court terme capable de lever des fonds rapidement ; « les états généraux de la non-violence » (EGNV).

Lors de la « Journée citoyenne » organisée par l'Université de Neuchâtel, le CENAC a pu établir des premiers contacts primordiaux pour élargir le champ des actions et mettre sur pieds les EGNV². Les EGNV vise à réunir les acteurs existants et nouveaux autour de la NV, afin de faire des alliances.

L'objectif principal des EGNV serait alors de créer un instrument pour la NV.

En substance, après avoir défini le contexte initial dont pâtit les finances de l'association, le projet « réponse » rapporté par le groupe de travail formé lors de l'AGe1 se présente comme

¹ Copie annexée au présent procès verbal

² La journée citoyenne organisée par la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'Université de Neuchâtel (UniNE) a invité le public à réfléchir avec elle sur une des grandes questions qui secouent nos sociétés actuelles : l'omniprésence de la violence, ses mythes et réalités, et les actions, concepts et institutions qui permettent de la contenir en promouvant une culture de la non-violence, de la paix, de la tolérance et de la liberté.

Pour plus d'informations : <https://www.unine.ch/lettres/JourneeCitoyenne>

le remède à la survie de l'association. Non seulement il permet une large visibilité de l'association par la création des EGNV et il se positionne aussi comme une action participative, permettant le travail en réseau et la collectivisation des savoirs(-faire).

Ce projet est une solution de financement rapide afin de rémunérer le secrétariat général. Il contient également un danger, soit de risquer le tout pour le tout.

- Si le projet réussit, il permettra de recréer des réserves financières à l'association la sortant de fait de sa précarité.
- Si le projet échoue, une AG de dissolution de l'association sera planifiée.

i. Discussion de l'AGe2 sur le rapport

Ouverture de la discussion par Eric Voruz.

Luc Recordon ne souhaite pas uniquement s'appuyer sur les figures politiques, sinon principalement universitaires, des milieux de la recherche et des syndicats.

Michel Monod propose des actions qui répondront aux objectifs du projet de EGNV. Il s'agit de proposer des formations à la NV et des séances d'informations.

Sandrine Bavaud rappelle que ce n'est pas la première AGe de crise que vit le CENAC. A chaque fois, une question a été abordée mais à laquelle aucune réponse n'a été apportée : est-ce que le CENAC doit écarter la violence institutionnelle de ses projets ? Elle ajoute qu'une base solide manque à l'association, soit des leaders qui tirent en avant. Sandrine cite une large liste de personnes/personnalités à coopter pour le comité. Elle communiquera cette liste au secrétariat général et est en annexe au présent PV.

Philippe Beck trouve que l'idée de s'associer à des personnalités est pertinente et répond défavorablement à l'idée de Michel Monod de réaliser des formations dans le cadre des EGNV. Dans cette réponse négative, il propose de se présenter plus humblement avec une vision plus générale.

George Kobi complète la liste de Sandrine Bavaud avec Pierre Büller qui permettrait d'allier les EGNV au fait religieux.

Delia Mamon ajoute à la liste de contact Jacqueline de Quattro qui a organisé les Etats généraux "Montée de la violence : intox ou réalité ?" à Lausanne en 2008.

Luc Recordon ajoute que la problématique réelle à laquelle le CENAC doit répondre est, outre les problèmes de financement, le recrutement de personnes et de militant-e-s. Les EGNV permettraient de s'allier avec des personnes qui ont les épaules et les moyens de prendre en charge la structure. Cela permettrait également de trouver des militant-e-s qui sont les ambassadeurs idéaux pour diffuser la NV.

François de Vargas souligne qu'il faudrait également s'allier aux associations musulmanes. Il cite, pour compléter la liste, Pascal Gemperli président de l'Union des associations musulmanes (UVAM). Il parle également des mouvements soufis, auprès desquels le CENAC pourrait trouver un soutien.

Sandrine Bavaud rappelle que parler de la NV ou de la violence sont deux axes diamétralement différents. Se centrer sur la NV permet de sortir avec des réponses.

Résultats des discussions : coopter pour le comité des leaders ; trouver des fonds rapidement ; visibiliser le CENAC et la NV.

b. Présentation du budget prévisionnel (20h15)

Budget prévisionnel indicatif présenté par Anne Skouvaklis. Le budget prévisionnel en annexe est modifié selon les remarques de l'AGE2.

Explications des acronymes :

SIL – service industriel de Lausanne (électricité), ECA - Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud, NINI – exposition Ni hérissos, ni paillasons, BC – exposition Ne pas rester les bras croisés, BCI - Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (Vaud), COSM - Service de la cohésion multiculturelle (Neuchâtel), SLR - Service de lutte contre le racisme (Confédération), BLI - Bureau lausannois pour les immigrés, DIP - Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (Genève)³, LORO – Fondation de la Loterie romande, BIE - Bureau de l'intégration des étrangers (Genève), FSRC – Fondation suisse pour la radio et la culture.

BUDGET PREVISIONNEL	Juin 2017	Juin>Dec 2017
Salaires nets		
Rdouali	597.35	4181.45
Ahofer	2701.80	18912.60
Bureau		
Loyer	816.70	5716.90
SIL	30.00	210.00
ECA	8.00	56.00
Bureautique	150.00	1050.00
Assurances sociales		
Caisse AVS	500.00	3500.00
Helsana LAA	72.00	504.00
Nest 2ème pilier	170.10	1190.70
Zürich PG	50.00	350.00
Communication		
Swisscom	100.00	700.00
Rhinoferos	39.30	275.10
Formation		
Formateurs	560.00	3920.00
Ateliers	70.00	490.00
Divers		
Participation réédition Nini		2500.00
Prêt		5000.00
Réserve	300.00	2100.00
TOTAL	CHF 6 165.25	CHF 48 156.75

PLAN DE FINANCEMENT	Juin>Dec 2017	Explications
Projets en cours	5000.00	Sommes encore à toucher
Dons	1000.00	
Cotisations	2000.00	
Location exposition BC	300.00	
Location exposition Nini	5000.00	Graines de Paix
Prêt	5000.00	Par JF Clément si besoin
Projet Etats Généraux		BCI, COSM, SLR, Intégration Sion, Collectivités publiques
	25000.00	BIE, Communes
Projet Formation à la carte	3000.00	BLI, DIP, LORO, Wilsdorf, fondations de soutien à la formation
Autres projets	3000.00	Médias: BIE, FSRC / Formation Renens:
Marketing Form à la carte	2000.00	Renens, Education 21 Recherche de clients (10 formations)
TOTAL	51300.00	

A modifier après discussion :

Plan de financement

Projets Etats Généraux :

1. ôter des financeurs BIE
2. monter le budget à 35 000 CHF
3. Ajouter dans les financeurs les syndicats
4. Ajouter les départements cantonaux pour la formation.
5. Ajouter le BLI, LORO, Wilsdorf et autres fondations de soutien à la formation aux financeurs

Projet Formation à la carte :

1. Suppression

Autres projets :

1. Suppression

Marketing Formation à la carte :

1. Baisser le montant à 1000 CHF.

Correction du total du plan de financement :

54 300 CHF

³ Sur le canton de Vaud, on parle du DFJC - Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

i. Autres remarques en vrac sur le budget :

Delia Mamon souligne la possibilité d'une autre source de financement en internationalisant l'exposition NINI. Le coût de production et d'adaptation reviendrait uniquement à Graine de Paix. Delia Mamon est invitée à s'adresser au Secrétariat générale pour cette proposition.

Philippe Beck souligne que cette exposition doit être adaptée si elle est sort du contexte romand.

Luc Recordon attire l'attention que le CENAC devrait augmenter le prix des formations à la carte et prendre un pourcentage plus élevé. Le comité et le secrétariat vont en discuter.

Sandrine Bavaud rend attentif l'AGe qu'il faut les choisir avec stratégie les bailleurs, qui sont trop nombreux sur le budget prévisionnel.

Michel Mégard demande aussi à Aurélie Hofer la faisabilité du projet. Elle répond qu'il est atteignable et faisable si elle n'est pas la clé de voute du projet. Elle précise que son taux d'activité ne lui permet pas de gérer l'administration courante, de chercher d'autres moyens de financements rapides, des gérer les projets en cours et de porter en même temps les EGNV. Si elle reste consultante et coordinatrice du projet, elle perçoit la réussite du projet.

3. Vote sur les points 2.a. et 2.b.

Organisation du projet des EGNV est acceptée à l'unanimité.

L'AGe demande qu'un budget atteignable et précis du projet des EGNV soit défini dans les plus brefs délais.

Le budget prévisionnel présenté lors de l'AGe2, largement critiqué, doit également être modifié selon les indications.

L'AGe demande que les membres et bénévoles soient informés que si le projet échoue, une AG de dissolution de l'association sera planifiée.

Le budget prévisionnel indicatif est reconnu à l'unanimité.

4. Divers

Aucun.

Eric Voruz clôt l'AGe2 à 21h35.

Rédaction du PV, 9h30 à 15h40, mardi 20 juin 2017